

ACTES DE VANDALISME AU CIMETIERE D'EL-ALIA

La direction de l'EGPFC évoque un règlement de comptes entre marbriers

Le cimetière d'El-Alia a été le théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi, de faits peu communs et qui ont provoqué le courroux des employés de ce lieu de repos éternel. En effet, 14 tombes fraîches, récemment construites et situées dans un nouveau carré, ont subi des actes de vandalisme. Les briques, marbre et carrelage fraîchement posés ont été détruits, arrachés et jetés au loin. Les tombes en question ont été construites par des marbriers privés et qui sont au nombre de sept à activer dans le cimetière. M. Djaknoute, directeur général de l'Entreprise de gestion des pompes funèbres et cimetières, attire d'ailleurs l'attention sur les activités de certains de ces marbriers qui, dira notre interlocuteur, font la loi dans le cimetière. Des plaintes ont même été déposées contre les marbriers activant au niveau du site et qui ne disposent pas de registres de commerce. A l'origine de ce saccage, donc, selon ce responsable, un règlement de comptes entre ces mêmes artisans et qui se disputent la clientèle au sein du cimetière et qui se livrent une guerre acharnée. Leur but, construire le maximum de tombes au prix fort. "Ils ne reculent devant rien même pas devant la détresse des familles qui enterrent leurs morts ou viennent les pleurer. Ils les abordent devant les tombes et leur proposent sans scrupules leurs cartes de visite alors qu'ils viennent juste d'enterrer un proche", s'indigne notre interlocuteur. Ce dernier précisera en outre qu'ils se comportent en véritables conquérants sur les lieux faisant régner leur loi.

Le responsable attirera l'attention sur l'importante superficie des lieux atteignant les 80 hectares comme il a précisé que le mur de clôture est devenu une véritable passoire du fait que ces mêmes marbriers ont "bricolé" des accès qui arrangent leurs va-et-vient incessants. Des plaintes au niveau de la Sûreté urbaine de Beaulieu n'ont pas pour autant dissuadé les marbriers, dira M. Djaknoute. Excédé, ce dernier a insisté sur la nécessité d'interdire définitivement aux artisans ne disposant pas de registre de commerce l'accès au cimetière. Le directeur de l'EGPFC relèvera par ailleurs l'existence de 106 indus occupants sur ce site. "Certaines de ces familles ont même construit des habitations R+2 au sein du cimetière. Elles occupent ainsi six hectares, soit 60 000 m². Devant l'urgence de mettre un terme à ces comportements qui dérangent les familles qui viennent enterrer leur morts ou se recueillir sur leurs tombes et afin de préserver ces lieux où sont censés régner calme et sérénité, le directeur dit avoir signalé le problème aussi bien au wali d'Alger qu'au wali délégué.

F. Zohra B.

AUGMENTATION DU PRIX DU LAIT

La spéculation a-t-elle déjà commencé ?

Le lait, produit essentiel à la croissance et à la vie pour ses vitamines, est un produit de base pour les Algériens. La polémique entourant l'augmentation de son prix a eu un impact certain sur le commerce. Les consommateurs se précipitent littéralement pour en acheter. Résultat : l'écoulement rapide de cette marchandise chez certains grossistes, semi-grossistes et épiciers.

C'est ce qui est retenu après un petit tour dans les différents espaces de vente d'Alger.

La marque sur qui cet effet est le plus remarqué est celle de Candia Algérie. Représentée par l'entreprise Tchén Lait, elle a annoncé une hausse des prix à la consommation de ses produits mis sur le marché algérien. Le prix d'une brik d'un litre pour le demi-écrémé qui était de 50 DA passe ainsi à 55 DA. Celui du lait entier et de la marque Silhouette passe de 55 à 60 DA. "La marque Silhouette est introuvable et pour Candia simple, il faut en chercher longtemps pour mettre la main dessus", constate un jeune père de famille. C'est ce qu'a confirmé un vendeur semi-grossiste du 1^{er}-Mai. Il raconte : "Avant-hier (dimanche dernier, ndr), j'ai ramené un stock de deux cartons de douze paquets de Candia simple de chez mon fournisseur à Bologhine. Le jour même il a été écoulé !" Il s'exclame : "Il y avait même une chaîne alors que d'habitude, la vente s'établait sur une semaine." Son prix est pour l'heure resté inchangé. Le paquet est vendu entre 58 et 60 DA. Ce vendeur note encore : "Je suis allé hier pour en ramener, il n'y en avait plus. Et vous voyez, en montrant les cartons vides, je n'en ai plus." Pour lui, c'est clair : la spéculation a déjà commencé. "Pour moi, comme pour le sucre ou le café, il y a de cela quelques années, les spéculateurs vont profiter de cette situation", dit-il. Il continue : "Il y a anguille sous

roche. D'autant plus que des rumeurs circulent sur son arrivage du côté de Oued-Smar, mais plus cher."

Un autre vendeur abonde dans le même sens : "Il n'y avait pas autant de demandes qu'avant la polémique sur son prix."

Dans les autres épicerie, les sachets de Betouche, Onalait et autres sachets de lait entier sont épuisés entièrement tôt le matin et très rapidement. "Les gens ont tellement peur que le prix augmente qu'ils en achètent beaucoup plus", affirme Yazid, vendeur dans une boutique d'alimentation générale de la place du 1^{er}-Mai. Il indique aussi que plusieurs produits ne lui ont pas été livrés depuis près d'une semaine comme Candia, Superlait et Célia. Dans une superette, à quelques mètres de cette épicerie, les différents produits Candia y sont disponibles. "Il n'y a pas de problème pour la livraison. Sauf que j'ai remarqué que les clients sont un peu plus nombreux", souligne son gérant. Habitué au phénomène de la spéculation, les Algériens prennent apparemment leurs dispositions pour y faire face.

Interrogée sur une possible augmentation du prix de lait, Zoulikha, mère de trois garçons et enseignante de son état, s'étonne. "Le lait est un produit de première nécessité. En plus, j'ai un fils qui ne boit que du lait entier et il ne vit que de ça. Comment vais-je faire ?". Avant d'ajouter : "Vous savez, tous les Algériens vont opter pour un régime alimentaire obligatoire. Les Américains sont connus pour leur obésité et bien, les Algériens seront connus pour leur maigreur."

Un des clients ne manquera pas de dire : "Si le lait atteindra les 40 DA, il y aura la guerre" A quoi, répond Tassadit, mère de six enfants : "Il n'y aura ni guerre ni rien du tout. Les gens sont

aseptisés. Ils sont habitués aux augmentations." Elle cite : pomme de terre, huile, sucre, électricité, eau, autant de produits vitaux qui n'ont suscité aucune réaction de la population. "La pomme de terre a été vendue à près de 100 DA. Il ne s'est rien passé. Tant que les gens se taient, il y aura autant d'augmentations", renchérit une autre mère de famille.

"L'Etat nous prend pour des abrutis, après avoir augmenté des brouillades dans notre salaire, tout est fait pour qu'on dépense encore plus", souligne Zoulikha.

Tassadit réplique que chacun doit trouver une solution. Cette mère a décidé d'acheter des cartons de Loya contenant 30 paquets d'un litre. "Son prix a également augmenté, il y a de

cela un mois et demi. Le sachet, qui était à 35 DA, est cédé à 45 DA. Mais pour moi, cela est plus pratique car je ressens moins la dépense en l'achetant chez un vendeur semi-grossiste." Essayant d'expliquer que la tension sur le lait est mondiale, le vendeur se taira très rapidement. Un peu énervé, un client lui coupa la parole en affirmant : "Ils ont beau nous expliquer que c'est mondial. L'Algérie est riche et peut prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation."

A priori, tout en s'attendant à cette augmentation et en s'y préparant, les consommateurs dans leur majorité espèrent que l'Etat prenne une décision, pour une fois, favorable à leur bourse.

Meriem Ouyahia

APPEL MACINTOSH

Ouverture du 1^{er} show-room

Apple vient de se doter de son premier show-room dédié. Ce magasin conforme à la charte graphique Apple Premium Resellers (APR) n'est pas uniquement un espace d'exposition et de vente, mais également un lieu d'information et formation pratique sur les nouveaux équipements et logiciels. Présent à l'occasion de l'ouverture de ce show-room, M. El Alami, directeur Maghreb-Afrique chez Apple, a assuré être "fier d'assister à l'inauguration de ce premier show-room qui marque une nouvelle ère dans le processus de l'implantation de la marque en Algérie". Une gamme riche et variée d'ordinateurs Apple a été exposée pour l'occasion. Des ordinateurs à la pointe de la technologie avec un rapport qualité-prix compétitif.

Sur ce point, il a été expliqué que la nouvelle politique commerciale de la marque a été élaborée pour rendre les produits plus abordables pour le large public. Parmi les nouveautés présentées lors de l'inauguration figure le logiciel Cut Final Pro, qui ne manquera pas de faire le bonheur des professionnels de l'acquisition, le montage et la retouche des images. Le Mac mini est aussi une solution révolutionnaire pour ceux qui recherchent la compatibilité entre Macintosh et PC. Cette boîte qui tient dans une seule main se charge de la conversion avec une facilité déconcertante. Les terminaux portables font aussi partie de la gamme présentée. Ces derniers commencent à partir de 98 000 DA et culminent à 200 000 DA en passant par une solution intermédiaire affichée 1 280 000 DA. N. M.

LA RELANCE DE L'INDUSTRIE EN DEBAT

En quête d'un deal Etat/entreprises pour le foncier et le financement

Le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, devrait procéder, aujourd'hui mercredi, en fin de journée, à la clôture des travaux des Assises nationales sur l'industrie qui se tiennent depuis lundi dernier au Palais des Nations (Club-des-Pins). Des assises censées aboutir à la conception d'une stratégie et des politiques de relance et de développement industriel. Soit, aboutir à dégager un ensemble de pistes d'actions concrètes en vue de favoriser la relance industrielle. Néanmoins, une relance liée à la levée de moult contraintes, soulevées de manière récurrente, mettant en évidence l'importance du rôle de l'Etat, et qui ont fait l'objet de débats controversés au sein de onze ateliers et commissions transversales. Parmi ces contraintes, celle de l'accès des entreprises aux ressources financières qui se pose de manière problématique. Cela même si, selon le délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Abderrahmane Benkhalfa, intervenant au sein de la commission transversale environnement économique de l'entreprise, le corporate financing ou financement des entreprises suit une évolution positive avec une croissance de l'ordre de 15% pour 2006, quoique encore insuffisante. De fait, le financement des entreprises représente l'essentiel du stock de crédits bancaires à l'économie (1800 milliards de dinars), en dépit du taux d'incidents de paiements de 10% et du risque avéré de crédits non performants.

Pour un contrat de performance entre les entreprises et l'Etat

D'où, en réponse certainement aux appréhensions de plusieurs participants et doléances d'autres, le délégué général de l'Abef d'en appeler à un soutien plus intensif de l'Etat au profit des entreprises du tissu industriel et notamment des PME, appelées à être plus viables, en rendant "profitable le corporate financing par un dopage indirect significatif de l'Etat" et "bancables les entreprises existantes". Pour Abderrahmane Benkhalfa, dans le projet de stratégie industrielle, appelé à donner une visibilité à l'intervention de l'Etat, s'insère en fait une démarche de reconfiguration du soutien multiforme aux entreprises qui ont su sauvegarder un minimum de pérennité même durant les périodes difficiles.

En ce sens, le représentant de l'Abef de baser ce soutien, un soutien non structurel au demeurant, sur un audit précis et clair des entreprises, une analyse de leur situation technique et financière de chaque entreprise et l'existence de signaux de fiabilité économique. A charge pour chaque entreprise de conclure "un contrat de performance" avec l'Etat qui apporte ainsi sa part dans le sauvetage du tissu entrepreneurial industriel. Parmi les autres contraintes mises en évidence, celle de l'accès au foncier économique, les débats qui ont eu lieu hier mettant en évidence le paradoxe d'une offre foncière existant-

te mais rare, l'existence d'un foncier tant public que privé inutilisé, l'absence de synergie entre les acteurs de la chaîne foncière (Etat, entreprises publiques et privées, collectivités locales et administration et autres), la prégnance de la spéculation sur la fixation des prix, la non-concordance entre les prix et la valeur réelle des terrains et autres problématiques, ainsi que le retard dans la mise en place du cadastre général notamment dans son volet foncier privé.

L'offre foncière potentielle existe mais...

Ce faisant, pour l'universitaire et ancien ministre des Finances, modérateur des travaux de la commission environnement économique, Abdelatif Benachenhou, l'offre foncière potentielle existe et est suffisamment importante mais il revient à l'Etat de travailler à la traduire sur le marché en instruments efficaces de vente.

En ce sens, il n'a pas manqué de soulever l'existence d'une offre foncière privée encore gelée, en contraste avec une offre publique auparavant gelée mais cependant dégelée par l'Etat. Ce faisant, Abdelatif Benachenhou d'insister sur la nécessité de protéger le foncier agricole notamment dans les zones périurbaines où les terrains agricoles privés, gelés, font l'objet d'une spéculation effrénée, avec des terrains agricoles acquis à raison de cent dinars le mètre carré mais vendus par la suite à

17 000 dinars le mètre carré. Dans le même ordre d'idées, Abdelatif Benachenhou a déploré l'absence de foncier agricole pour la création d'une industrie agroalimentaire véritable et non de montage agroalimentaire. En appelant à clarifier la relation entre l'agriculture et l'agroalimentaire, à lutter contre "la voracité des villes" et à la vigilance dans les zones périurbaines où, réitératif, il a estimé que "la situation est extrêmement sensible".

Vigilance contre la spéculation foncière

A ce propos, l'ancien ministre des Finances a évoqué le projet de l'auto-route Est-Ouest, un plus pour l'offre foncière économique même si l'Etat doit suivre de près ce qui se passe autour en matière d'acquisitions foncières par les privés et de faire attention à son patrimoine et ses équipements. De fait, ce modérateur a appelé les opérateurs privés à aider les pouvoirs publics dans le traitement de cette problématique du foncier économique. Cela même si le directeur général du Domaine national, Mohamed Benmeradi, intervenant également dans cette commission, a indiqué que sur 30 000 hectares offerts par l'Etat, une dizaine de milliers d'hectares ont été loués aux entreprises privées pour un taux dérisoire de projets réalisés effectifs de 3%. Ainsi, 50% du foncier offert par l'Etat ne sont pas utilisés. Par ailleurs, les participants ont également soulevé

et débattu, entre partisans et opposants à la concession et la vente aux enchères publiques des terrains domaniaux privés de l'Etat, désormais la règle pour les projets d'investissements hors immobilier.

La vente aux enchères du foncier en débat

Ainsi, le nouveau président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) et ancien ministre de la PME, Réda Hamiani, n'a pas manqué de réitérer le manque de conviction des opérateurs privés dans l'opportunité du recours aux enchères publiques, un recours qui dénote selon lui d'"une vision à court terme" et qui risque de favoriser la spéculation voulue être combattue.

Toutefois, le directeur général du Domaine national a indiqué que les textes d'applicatifs relatifs à la vente et à la concession aux enchères publiques et au gré à gré verront le jour prochainement. En rappelant que le gré à gré est valable pour les terrains des zones des Hauts-Plateaux et du Sud notamment et les enchères publiques pour le foncier des grandes wilayas du pays (au niveau des chefs-lieux de wilaya). Cela étant, le représentant du ministère des Finances a insisté sur la nécessité de mettre un terme à la spéculation foncière et d'"écarter les rentiers", ainsi que le respect de la règle du marché dans la fixation des prix de vente des terrains.

Chérif Bennaceur